
**ENSEIGNEMENT A DISTANCE,
APPRENTISSAGE LIBRE ET
PERFECTIONNEMENT DES ENSEIGNANTS ET
FORMATEURS : POUR DES STRATEGIES
NATIONALES GLOBALES ET INTEGREES
CAP VERT**

**Auteurs : Ana Cristina Pires Ferreira
Lionilde Sá Nogueira**

Praia, Novembre 2006

INTRODUCTION

Ce document vise une présentation non exhaustive d'un panorama sur les Technologies d'Information et de Communication dans l'Education au Cap Vert. Il a été produit dans le cadre de la participation du Cap Vert à la deuxième phase du projet intitulé « Enseignement à Distance, Apprentissage Libre et perfectionnement des enseignants et formateurs : pour des stratégies nationales globales et intégrées ». Ce projet est mis en œuvre avec le concours de l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique, groupe de travail sur l'Enseignement à Distance et l'Apprentissage Libre (GTEDAL) et l'Association internationale Education, Formation et Technologies de Communication (EFTC), en partenariat avec le Réseau Africain de Formation à Distance (RESAFAD).

Une mise au point sur ce qui se passe au Cap Vert est faite et des perspectives sur les Technologies d'Information et de Communication en Education (TICE) sont approchées. Les informations pourront être utilisées dans la définition d'un plan national pour l'Education à Distance.

Il s'agit d'une étude qui suit l'objectif établi à savoir, «encourager les ministères de l'éducation des Etats de l'Afrique francophone subsaharienne à adopter des stratégies nationales pour utiliser les technologies de communication en matière de perfectionnement académique et professionnel des enseignants et formateurs» (Termes de Référence de l'Etude). Elle sera analysée et enrichie lors de l'atelier prévu à cet effet en Décembre de 2006 et organisé par le RESAFAD.

Ce document est structuré en différentes sections, la première, présente de façon sommaire les principaux aspects de la réalité socio-éducative du Cap Vert et qui permettront la mise en contexte des dimensions essentielles de cette étude, la Gouvernance en TICE, Déploiement des TICE et la Formation.

I. CONTEXTE

Le Cap Vert est un petit pays insulaire, au large de la côte ouest africaine, à 450 Km du Sénégal. Il s'étend sur 4.033km² et il est composé de neuf îles habitées et une déserte. Sa population est d'environ 430.000 habitants et sa capitale Praia compte environ 100.000 habitants. Environ 70% de la population est constituée par des jeunes de moins de 25 ans et 37% de la population est pauvre (rente annuelle *per capita* de 491 \$ USD), selon l'Institut National de Statistique. Le chômage est d'environ 17,4% (Recensement 2000) et atteint surtout les jeunes (48%, selon le Recensement).

Ce petit Etat a acquis son indépendance vis à vis du Portugal en 1975 mais il possède une société métisse depuis le 15 siècle, période de sa découverte par les portugais et peuplement par ceux-ci et les esclaves africains. La culture et les langues parlées sont le réflexe du processus de peuplement et de colonisation. Les langues utilisées sont le *Crioulo* cap-verdien, langue nationale et officielle et le Portugais, langue officielle.

En termes administratifs, le territoire cap verdien est divisé en 17 *Concelhos* et subdivisé en 31 *Freguesias*¹. L'Administration publique au Cap-Vert est organisée en services centraux, en services

¹ Les équivalents les plus proches du *Concelho* et de *Freguesia* seraient respectivement la Commune et la Paroisse en français. Le *Concelho* est l'unité de base en termes administratifs et la paroisse joue plus un rôle religieux. Elle peut regrouper des *povoados* (bourgades).

déconcentrés à base territoriale et en services municipaux installés dans les *Concelhos*. Elle comprend aussi des instituts en tant que services personnalisés de l'Etat.

Actuellement, le Ministère de l'Education exerce son action auprès de quatre cents écoles de l'enseignement de base, trente écoles secondaires, deux instituts de formation des enseignants (dont un de niveau Supérieur), un d'Action Sociale et Scolaire et trois Instituts d'enseignement supérieur, en Génie et Sciences de la Mer, en Sciences Economiques et des Entreprises et Développement Agricole (en co-tutelle avec le Ministère de l'Education). La population estudiantine est d'environ 150.000.

L'administration centrale ministérielle regroupe six Directions générales et exerce sa mission au niveau de chaque *Concelho* par dix-sept structures déconcentrées, les Délégations. Elle exerce une responsabilité partagée avec les municipalités en ce qui concerne le Préscolaire.

Le Cap Vert a réussi à généraliser et à universaliser son enseignement de base de six ans depuis 1996 et le nouvel enseignement secondaire depuis 2000, suite à la réforme éducative. Il a pu le faire grâce à sa petite taille et aux investissements faits pour l'éducation. Cependant, plusieurs contraintes liées à la situation de vulnérabilité du pays, influencent le développement du secteur, surtout au niveau de l'enseignement supérieur. Les principales contraintes peuvent être résumées de la façon suivante : l'absence d'économie d'échelle, l'étroitesse du marché, le poids de l'émigration, le poids des contraintes naturelles dans un pays sahélien, l'extrême dépendance des flux financiers de l'aide extérieur, la discontinuité territoriale.

Les aspects positifs ont trait à : la position géostratégique du pays, associée au potentiel de développement du Tourisme, des Télécommunications et des Transports, la bonne gouvernance reconnue au niveau internationale et traduite dans la gestion de l'aide internationale au Cap Vert et la promotion de celui-ci au rang des pays de développement moyen, il y a deux ans.

Ce changement tient essentiellement de l'évolution des principaux indicateurs de développement économique du pays : le PIB per capita est passé de 1484 US \$, en 2000 à 1.814 US \$, en 2004 (selon la Banque de Cap Vert).

Au niveau des technologies, l'Internet a été introduite en 1996 et environ trois ans après le projet de réseau national de l'Etat a démarré. Actuellement, toutes les îles et *Concelhos* sont couverts par le réseau national d'infrastructures de l'Etat.

II. GOUVERNANCE EN TICE, DEPLOIEMENT DES TICE

1. LES ENGAGEMENTS DES AUTORITES EN MATIERE DE TICE

1. En considérant le contexte e vulnérabilité du Cap Vert décrit ci-dessus, le fait est que le pays semble ne pas avoir au départ, les éléments qui lui permettent une intégration efficace dans le monde globalisé car il ne possède pas de ressources naturelles stratégiques, main-d'œuvre bon marché, entre autres. Par conséquent, le développement d'une société d'information et de la connaissance s'impose. Elle serait soutenue par les ressources informations et humaines. La conjugaison de celles-ci devraient permettre le développement du pays et son insertion dans le monde global. Dans ce contexte, l'éducation peut être considérée comme un des éléments essentiels de liaison entre ces ressources et un important facteur de développement.

2. Le fait que le pays soit un archipel et l'idée que les ressources humaines sont ses principales ressources amènent le Gouvernement à considérer les Technologies d'Information et de communication (TIC) comme un moyen important pour atteindre les objectifs suivants : (i) qualifier les ressources humaines ; (ii) rendre les services sociaux de base accessibles à tous ; (iii) permettre un développement harmonieux et en phase des îles, des régions et des *Concelhos* ; (iv) rompre l'isolement dans le monde².

3. Le rapport de Développement Humain de 2004, élaboré par les Nations Unies (PNUD) constitue un des documents de référence qui met l'accent sur les TIC dans le développement du Cap Vert (*Les nouvelles technologies de communication et d'information et transformation du Cap Vert*). Il présente d'importantes recommandations en se référant à l'éducation dont les suivantes sont mises en avant³:

- Réduire les contraintes dans l'accès aux NTIC par les populations ;
- Généraliser l'utilisation des NTIC dans les services de l'Etat et des Municipalités ;
- Généraliser l'apprentissage et la maîtrise des NTIC dans le système éducatif, l'enseignement supérieur et la recherche.
- Accroître le nombre des équipements informatiques et corriger l'inégalité de la distribution actuelle des équipements en NTIC dans l'enseignement primaire, dans les collèges et lycées.
- Renforcer la formation permanente et à distance des enseignants.
- Renforcer l'enseignement supérieur et la recherche.
- Former aux métiers émergents de demain.
- Développer des solutions pour les NTIC dans l'Education.

4. Le rapport du Fórum sur la Société d'Information au Cap Vert est un autre document de référence. Le Forum a eu lieu à Praia, en Mai 2004 et l'idée centrale était «Connectivité pour l'intégration et le développement». Des recommandations de ce rapport on met en évidence celles qui nous semblent essentielles pour cette étude à savoir :

- L'accès à l'information en tant qu'un impératif fort pour la qualité de la démocratie ;
- La création d'une culture de communication en tant que facteur de cohésion sociale et économique ;
- La réduction des fractures spatiales et sociales.

5. Pendant le Fórum les compromis politiques assumés par le Gouvernement ont été présentés et parmi ceux-là on retient ceux qui concernent l'éducation :

- Le lancement d'un programme «chaque école, chaque professeurs, chaque ordinateur» visant la généralisation des NTIC dans les enseignements de base et secondaire.
- Développement de la formation professionnelle, de niveau intermédiaire et supérieur en s'appuyant sur les TIC.

6. Cet engagement politique va plus loin car, suite à ce qui a été exposé et dans le cadre du Programme pour la VI Législature, le Gouvernement a promu, en 2005, l'élaboration d'un Programme Stratégique de la Société d'Information (PESI), pour la période 2005-10, dont l'objectif est : « définir les lignes d'orientation stratégique, adopter les priorités et les actions ainsi que les

² Plan Stratégique pour la société d'information 2005-10.

³ Les recommandations se trouvent dans les pages 166 et suivantes du rapport. Nous reprenons, de façon résumé et synthétique celles concernant essentiellement l'éducation.

projets qui les matérialisent»⁴. Pour la concrétisation de la composante du PESI, la Gouvernance Electronique il a été défini un *Plan d'Action de la Gouvernance Electronique* (PAGE)⁵.

Ce document a été élaboré par le NOSI⁶, avec le soutien du PNUD en s'appuyant essentiellement sur les orientations suivantes : les *Grandes Options du Plan* du Gouvernement pour 2002-05, le *Document de Stratégie de Croissance et Réduction de la Pauvreté* (contient les objectifs du millénaire); *Initiative e-Africa, Forum pour Développement Africain*.

7. Le PESI doit répondre aux cinq grands axes des Grandes Options du Plan: *Promouvoir la bonne gouvernance en tant que facteur de développement ; (ii) Promouvoir la capacité d'entreprendre, la compétitivité et la croissance ; (iii) développer le capital humain et orienter le système d'enseignement/formation vers les aires prioritaires du développement ; (iv) Promouvoir une politique globale de développement social, en combattant la pauvreté et en renforçant la cohésion et la solidarité ; (v) développer des infrastructures de base et économiques et promouvoir l'aménagement du territoire pour un développement équilibré.*

8. Pour ce faire, le PESI est assis sur sept axes essentiels (p. 22) :

- *Conectivité/Acessibilité;*
- *Gouvernance Electronique;*
- *Economie Digitale;*
- *Interventions sociales;*
- *Nouvelles compétences*
- *Encadrement favorable: légal, fiscal, réglementaire;*
- *Architecture organisationnelle et financière.*

Ces axes sont reliés à neuf piliers (PESI, p. 54-55)

- *Accessibilité pour tous;*
- *Gouvernance plus proche des citoyens;*
- *Nouvelles opportunités économiques ;*
- *Incrément de la qualité de vie ;*
- *Qualifier pour innover ;*
- *Un contexte stimulant ;*
- *Leadership dans l'action ;*
- *Investir pour croître ;*
- *Mesurer pour développer.*

9. Nous mettons en avant le pilier *Qualifier pour innover* étant donné qu'il devra contribuer au «défi socio-éducatif d'habiliter les cap-verdiens pour les nouvelles compétences nécessaires, en réduisant en simultané les asymétries dans l'accès et l'accès à l'information » (PESI, p. 23).

10. De façon plus concrète, les contributions attendues des TICE sont: «l'amélioration de la gestion et du fonctionnement du système éducatif; le développement de l'innovation scientifique appliquée aux besoins du Cap Vert; l'habilitation pour de nouvelles professions; la création d'une culture

⁴ Cabinet du Premier Ministre. Plan d'Action pour la Gouvernance Electronique (version longue). Juin 2005. p. 2.

⁵ «Gouvernance Electronique c'est l'utilisation et l'application de Technologies d'information et de communication par le Gouvernement dans la mise à disposition d'information et de services publiques aux citoyens». In Global E-Government Readiness Report 2004 [www.un.org]. (Traduction libre).

⁶ NOSI: Noyau Opérationnel pour la Société d'Information. Il s'agit du bras opérationnel de Commission inter-ministérielle pour l'innovation et la société d'information créée, par le Gouvernement en 2003 et qui fonctionne sous la dépendance du Premier Ministre.

digitale de base chez les jeunes du Cap Vert tout en ayant un impact structurant dans l'avenir» (PESI, p. 36).

11. En fait, l'engagement du Gouvernement par rapport aux TICE remonte à la Loi de Bases du Système Educatif (1990, altérée en 1999) et au Plan Stratégique de l'Education (2003-13). Ce sont deux documents essentielles des politiques éducatives et reflètent de façon plus ou moins explicite les options en matière de TICE.

12. L'articulé de la Loi de Bases présente une vision relativement étroite sur les TICE dans la mesure où celles-ci sont prévues dans la formation des enseignants (continue) et elles ne sont pas prévues dans l'enseignement régulier mais complémentaire et alternatif. Il n'y a pas l'idée de la généralisation de son utilisation dans différents domaines à l'école.

13. Le Plan Stratégique de l'Education (2003-10) expose les lignes d'orientation stratégique pour l'éducation à savoir : (i) *consolidation et développement des différents niveaux éducatifs* ; (ii) *amélioration de la qualité et de l'efficacité du système* ; (iii) *renforcement des valeurs culturelles et civiques* (iv) *modernisation, réglementation et adéquation du système éducatif* ; (v) *transformation de l'éducation en tant que facteur de progrès social et lutte contre la pauvreté* ; (vi) *développement de partenariats pour la gestion et la soutenabilité des institutions* (p. 12).

14. En lisant le contenu explicatif de chacun des axes mentionnés ci-dessus nous constatons qu'une référence implicite aux TIC existe dans l'axe iv qui préconise la modernisation du système éducatif comme «établir et renforcer les réseaux d'information, de communication et de divulgation» (p. 15).

15. En somme, nous constatons qu'il existe une volonté politique croissante du Gouvernement en ce qui concerne les TICE et leur contribution au développement de l'éducation, depuis 1990, mais elle devient plus marquante à partir de 1997, suite à l'avènement de l'Internet (1996), entre autres aspects. Cet engagement est noté dans les principaux instruments politiques et de planification.

2. LES PRIORITES AFFICHEES DANS LES PRINCIPAUX PLANS STRATEGIQUES

16. En tenant compte de la volonté politique de promotion des TICE, les questions qui se posent sont : quelles sont les priorités et comment sont-elles présentées ?

17. Les deux Plans Nationaux de Développement de 1997-2000 et 2002-2005 se réfèrent aux TICE mais de façon distincte. En effet, tandis qu'en 1997-2000, l'accent est mis sur les aspects pédagogiques (innovation des contenus en introduisant des disciplines dans le domaine des NTIC, initier un enseignement appuyé sur les NTIC), en 2002-05 l'accent est mis sur la modernisation du système éducatif («démocratiser, rationaliser et diversifier les services et structures», p. 152).

18. En analysant les objectifs et mesures stratégiques annoncés dans le Plan Stratégique de l'Education (2003-13) force est de constater que les TICE sont présentées dans une perspective pédagogique. En effet, aussi bien dans l'enseignement de base que dans l'enseignement secondaire et supérieur elles sont associées, en premier lieu, à la formation des enseignants (formation présentielle et à distance) en deuxième lieu, à la formation d'autre personnel. En ce qui concerne le sous-système extrascolaire, les TICE constituent un support important dans l'enseignement/formation à distance de jeunes et adultes (formation essentiellement professionnelle).

19. Les références aux infrastructures de support, aux TICE dans l'administration/gestion sont en général omises, ce qui nous amène à conclure que les instruments de mise en œuvre des politiques éducatives mentionnés ci-dessus présentent les priorités mais il ne s'agit pas d'une vision d'ensemble et systémique sur les TICE.

20. Analysons s'il s'agit du même cas de figure dans le PESI (2005-10). Ce document présente les objectifs stratégiques prioritaires suivants pour les TICE dans le pilier *Qualifier pour Innover* : (i) «augmentation de la qualité et de l'accès au système éducatif et formatif à travers les TIC et (ii) formation des cap-verdiens en TIC au niveau de l'enseignement de base, secondaire, universitaire, dans l'administration publique et le secteur des entreprises et professionnel» (p. 52).

21. Les buts à atteindre pendant la mise en oeuvre du PESI et en ce qui concerne les TICE, sont les suivants:

- *Créer une plateforme e-learning (2006) ;*
- *Former plus de 4000 professeurs pour l'utilisation des TIC dans l'enseignement et 60 gestionnaires scolaires (2008) ;*
- *Créer un portail de connaissances (2007) ;*
- *Créer quatre Centres d'Excellence TIC (2007) ;*
- *Connecter les écoles primaires et secondaires au réseau scolaire public (réseau du Gouvernement) (2008) ;*
- *Equiper toutes les écoles avec un ordinateur et toutes les écoles secondaires avec un ordinateur par 100 élèves (2008) ;*
- *Connecter à l'Internet toutes les écoles primaires et secondaires (2009).*

22. Les objectifs et les buts sont à atteindre par l'intermédiaire des projets phares suivants (p. 54) : « équipement et informatisation des écoles primaires et secondaires » ; « campus virtuel », Portail de Connaissance », « Plateforme National d'e-learning » et « programme de formation certifiée en TIC».

23. Nous constatons que dans le PESI il y a une vision plus complète qui englobe des volets infrastructures et pédagogique et de façon implicite le volet administration. Celui-ci ne constitue pas un projet phare en soi mais il se révèle dans les principales actions prévues, notamment lorsqu'il s'agit de mettre en œuvre le système d'information pour la gestion de l'éducation (SIGE).

24. En somme, le PESI présente une vision relativement complète des priorités en matière de TICE pour les trois années à venir mais on constate le besoin d'un plan d'action spécifique comme celui existant pour la Gouvernance Electronique (PAGE). Ce fait constitue une des difficultés importantes pour la concrétisation de ce qui stipulé dans le PESI. Ce cas de figure pourra changer au niveau de l'enseignement supérieur étant donné que la Commission pour l'Installation de l'Université du Cap Vert élabore (jusqu'en décembre) un plan stratégique et opérationnel pour l'appropriation des TIC et de la stratégie d'Education Distance à l'Université du Cap Vert.

25. En outre, bien que la vision soit plus complète, les actions des dimensions infrastructures, pédagogique et administrative ne sont pas intégrées (interdépendantes), d'où notre question sur le caractère systémique de l'approche des TICE dans le PESI.

3. L'OFFRE EN MATIERE DE TICE ET SA PERENNITE

3.1 Les décideurs au niveau régional et local

26. Les Plans Nationaux de Développement dans lesquels sont déclinés, de façon plus au moins explicite les engagements, les priorités et les principaux projets et activités en ce qui concerne les TICE sont élaborés par le Ministère du Plan avec les *inputs* fournis par le Bureau d'Etudes et de la Planification du Ministère de l'Education. Par conséquent, la participation des décideurs au niveau régional, à savoir les Délégués du Ministère de l'Education⁷ est restreinte et limitée au diagnostic des besoins. De même les décideurs locaux (Directeurs d'Ecoles) ont une participation quasi nulle.

27. En ce qui concerne le Plan Stratégique de l'Education (2003-13), bien que son élaboration ait été participée par les Délégations du Ministère de l'Education le fait de centrer l'attention sur le rôle des TICE dans la formation des enseignants renvoie à l'idée que le siège des principales décisions concernant l'offre se trouve non seulement dans les services centraux mais surtout dans les institutions de formation des enseignants qui jouissent d'une autonomie relative.

28. Le PESI (2005-10) prévoit une structure de coordination et de prise de décisions centralisées (NOSI et Bureau d'Etude et de la Planification du Ministère de l'Education) et l'intervention des acteurs du niveau régional et local est ponctuelle et cadrée dans des projets déterminés.

29. Face à l'exposé, nous pourrions avancer que l'offre en matière de TICE serait décidée pour la majorité des initiatives au niveau central, exception faite aux instituts d'enseignement supérieur et de formation des enseignants.

30. Néanmoins, en réalité, les Délégations et les Ecoles prennent des décisions et développent des initiatives/projets propres d'introduction et d'application des TIC dans leurs activités pédagogiques. Ces initiatives concernent le plus souvent les équipements (informatique) et elles sont le fruit soit d'une application des recettes de l'école (frais de scolarité, loyer des locaux...), soit de la coopération bilatérale décentralisée, soit d'un soutien des institutions communautaires (ONG's).

3.2 Les principales initiatives et la pérennité de l'offre

31. En considérant les initiatives partant des services centraux, des écoles ou des partenaires techniques et financiers internationaux, la réalité actuelle est que toutes les écoles secondaires publiques (et même les privées) possèdent au moins une salle d'informatique (cf. tableau en annexe) et environ 90% des ressources existantes sont dédiés à l'enseignement-apprentissage. Bien que les cours d'informatique soient prévues au 2^{ème} Cycle (9^{ème} et 10^{ème} années) et au 3^{ème} Cycle (11^{ème} et 12^{ème} années) pour familiariser les élèves avec l'utilisation des ordinateurs, l'offre reste limitée (le ratio ordinateur/élève était de 1/210, en 2004⁸).

32. D'une façon générale, l'informatique et les TIC intègrent les *curricula* des formations des enseignants aussi bien du primaire que du secondaire. Les institutions publiques de formations des enseignants ont mis à la disposition des étudiants une salle d'accès gratuit à l'Internet (avec 6 à 8 ordinateurs), ce qui contribuera certainement à l'amélioration des apprentissages.

⁷ Dans chaque *Concelho* il existe une structure déconcentrée du Ministère de l'Education, la Délégation du Ministère de l'Education, dirigé par un Délégué qui est le responsable pour la définition, la coordination et l'accompagnement de la mise en œuvre des politiques éducatives dans le *Concelho*.

⁸ NOSI. Relatório do Estado da Arte das Tecnologias de Informação e Comunicação em Cabo Verde. 2004. p. 28.

33. L'offre concernant les professions émergentes associées aux TIC est encore timide. En effet, dans quatre des sept institutions d'enseignement supérieur, il existait, en 2004, 270 étudiants d'un total de 3.368 distribués par les formations suivantes : Informatique, Génie Informatique, Génie des Systèmes et de l'Information et Informatique de Gestion. La nouveauté récente est l'offre, depuis deux, d'une formation en TIC, à l'Institut Supérieur de l'Education.

34. Les TICE sont associées à des initiatives innovatrices dans les modalités de formation au niveau de l'enseignement supérieur dans des établissements publics et privés. A l'Université Jean Piaget (privée) il s'agit d'enseigner des disciplines (208, en 2005) dans une modalité mixte (*blended learning* : sessions présentielles et à distance, via Internet). A l'Institut Supérieur d'Education il s'agit de développer des formations post-grade, en *Multimédia en Education* et en *Didactique de la langue portugaise* dans la modalité mixte (C.f. document sur études de cas).

35. Au niveau de l'enseignement de base les initiatives sont très peu nombreuses et même si elles ont réussi elles non pas été pérennisées. Un exemple est le projet *Puenti* (avec la coopération portugaise) qui a été centré sur l'équipement d'écoles d'enseignement de base à Praia et à Mindelo, ainsi que de l'enseignement secondaire et sur la formation de professeurs ainsi que de cadres techniques.

36. Les projets destinés à l'enseignement secondaire :

- *télésalles* (avec la coopération portugaise et le Cap Vert Telecom,) le projet a créé une télésalle avec 10 ordinateurs dans 6 écoles, en 2000-01.
- *bibliothèques internet* (UNESCO, en 2000).
- *Word links* (coopération avec l'ONG américaine *World link*) : le projet a installé 6 ordinateurs dans 3 écoles, en 2001-02.

Ces projets n'ont accompli que partiellement leurs objectifs dans la mesure où ils ont équipés des salles d'informatiques dans diverses écoles à Praia et d'autres *Concelhos*, mais ils n'ont pas contribué à la formation de ressources humaines compétentes en matière de TICE. En outre, les étudiants n'ont pas bénéficié réellement de ces initiatives au départ des services centraux du Ministère de l'Education, en ce qui concerne l'accès à l'Internet et l'apprentissage dans un environnement collaboratif. Les raisons de la non pérennité sont diverses : coûts élevés de connexion à l'Internet, financement de l'entretien des équipements et du local, insuffisance d'équipements face à la demande, difficulté de gestion de cette nouvelle réalité, entre autres.

37. En ce qui concerne l'alphabétisation et l'éducation d'adultes, l'expérience en cours est celle d'un mariage entre une TIC traditionnelle, la radio, et les NTIC pour la formation socioprofessionnelle de jeunes et adultes. La perspective est de renforcer cette initiative soutenue depuis quatre ans par la coopération avec les Canaries, avec un projet *d'alphabétisation digitale* qui préparerait les cap-verdiens aux métiers émergents et aux tâches associés aux TIC et non seulement.

38. Comme dans d'autres pays le Cap Vert possède aussi des projets concernant les Académies CISCO en partenariat avec la *CISCO system*, la USAID qui visent, entre autres, la formation sur les réseaux informatiques. Deux institutions d'enseignement supérieur sont des Académies CISCO Régional (Université Jean Piaget) et local (Institut Supérieur de la Génie et Sciences de la Mer). Outre ces deux institutions, le Cap Vert possède deux autres académies CISCO locales, ce sont deux écoles secondaires, l'*Ecole Technique à Santa Catarina*, île de Santiago et l'*Ecole Secondaire Général à São Filipe*, île de Fogo.

39. Au niveau de l'administration les TIC sont un support important pour la mise en œuvre du système d'information pour la gestion de l'éducation⁹. Ils permettent l'utilisation de ce système pour le recueil des données statistiques dans toutes les Délégation et les écoles secondaires. De plus, celles-ci utilisent le SIGE et sa technologie de support dans la gestion financière et dans l'émission de documents officiels. Cependant, les composantes pédagogiques du SIGE ne sont pas mis en œuvre car cela exige des ressources (réseaux, bases de données, formation, ...) qui englobent toute l'école et un réel changement dans les modes d'organisation et de fonctionnement pour qu'ils deviennent collaboratifs.

40. Au niveau de l'enseignement supérieur les TIC sont appliquées dans la gestion de la sélection des étudiants candidats à une formation dans une Université étrangère et à une bourse d'études.

41. Face à l'exposé ci-dessus, nous considérons que la pérennité de l'offre dépend des ressources laissées par les projets/initiatives dans les Services Centraux, Délégations, Ecoles et de leur degré d'intégration dans la multiplication des actions d'appropriation et de développement des TICE, surtout dans les processus d'apprentissage.

42. La pérennité de l'offre est, en général, considérée dans la contrepartie nationale inscrite dans les projets de promotion des TICE. En effet, le pays doit d'une part, assurer des conditions logistiques pour le déroulement du projet. D'autre part, il doit assurer les conditions (locaux, personnel, procédures, etc.) pour que les activités soient poursuivies de façon durable après le projet.

43. En outre, en analysant les projets qui n'ont pas eu le succès escompté on peut constater que la pérennité de l'offre dépend de la capacité de négociation des décideurs et de la façon dont le projet répond aux réels besoins des bénéficiaires.

3.3 Les partenariats

44. Les différents plans et initiatives présentés dans les paragraphes antérieurs préconisent différents partenariats soit au niveau national (intra et inter ministériel) soit au niveau international. Le tableau suivant présente les principaux partenaires internationaux des initiatives récentes et en cours.

Partenaire	Intervention	Institution exécution
Alemagne	Formation de Professeurs	Direction de la Radio et des Nouvelles Technologies
BAD	-Formation de professeurs, de personnel technique et de personnel d'encadrement pédagogique	Institut Supérieur de l'Education, Institut Pédagogique, Direction de la Radio et des Nouvelles Technologies
Banque Mondiales	-Formation de professeurs en cours d'emploi -Equipement informatique pour les institutions de formation des	Institut Pédagogique

⁹ Dans le cadre du Projet de Consolidation et de Modernisation de l'Education et de la Banque Mondiale, financé par la Banque Mondiale, de 2000 à 2004, le NOSI et le Bureau d'Etudes et de Planification du Ministère de l'Education ont conçu le Système d'Information et de Gestion de l'Education et sa solution informatique. La mise en œuvre du SIGE est en cours, sous la coordination le Bureau d'Etudes et de Planification du Ministère de l'Education.

	enseignants et pour les écoles secondaires	
Canaries / Espagne	-Formation socio-professionnelle des jeunes et adultes (Système ECCA, via radio) - Alphabétisation digitale	Direction Générale de l’alphabétisation et Education de Adultes et Direction de la Radio et Nouvelles Technologies
Luxemburg	Formation de professeurs de l’enseignement secondaire en cours d’emploi.	Institut Supérieur de l’Education
OPEP	Formation de professeurs de l’enseignement secondaire en cours d’emploi.	Institut Supérieur de l’Education
Université de Aveiro (Portugal)	-Assistance Technique et renforcement institutionnel (hardware e softwares)	Institut Supérieur de l’Education, Institut Pédagogique, Direction de la Radio et des Nouvelles Technologies, Commission pour l’Installation de l’Université du Cap Vert
Université de Minho (Portugal)	-Formation de cadres cap-verdiens sur les méthodologies et développement de contenus de formation à distance de formateurs	Institut Supérieur de l’Education, Institut Pédagogique, Direction de la Radio et des Nouvelles Technologies
Fondation Calouste Gulbenkian (Portugal)	Formation de formateurs et de cadres techniques en Multimédia en Education	Institut Supérieur de l’Education
UNESCO	- Formation de professeurs (IRI PALOP, via radio) - Formation en ligne pour les cadres du Ministère de l’Education dans le cadre du renforcement institutionnel (IPE)	Institut Supérieur de l’Education, Institut Pédagogique, Direction de la Radio et des Nouvelles Technologies, Bureau d’Etude et de Planification et Direction Générale de l’Enseignement de Base et Secondaire
USAID	Equiperment des Académies CISCO regional et local	Institut Supérieur de Génie et des Sciences de la Mer, Ecole Technique de Sta Catarina et Ecole Secondaire de São Filipe.

Source: Commission pour l’Installation de l’Université du Cap Vert. *Rapport sur les Expériences d’Enseignement à distance au Cap Vert*. Septembre 2006. (non publié)

45. Au niveau national les stratégies de partenariat renvoient en général, à l’enrichissement des attributions/fonctions de structures de coordination et d’exécution pour qu’elles assument plus et de nouvelles tâches. Le souci est de créer des synergies, une plus value dans les institutions existantes et d’assurer la soustenabilité financière. Un exemple est patent dans le PESI (2005-10) qui préconise un enrichissement des attributions de l’Institut National de la Statistique pour qu’il devienne un *Observatoire TIC* (p. 152).

46. Néanmoins, l'état embryonnaire du développement des TICE au Cap Vert, la non mise en œuvre du PESI dans le domaine de l'Education (exception faite à des actions ponctuelles) et l'extrême dépendance de l'aide internationale rendent difficile la déclinaison des partenariats au niveau national et surtout au niveau local. Ce que l'on peut remarquer c'est la politique de l'unique fournisseur des services de télécommunications, Cap Vert Telecom, de réduire à moitié les coûts mensuels d'accès à l'Internet, pour les écoles.

47. La relation entre les partenaires nationaux et internationaux est en général cadrée dans des projets qui ont des mécanismes propres de coordination, de suivi et d'évaluation des activités et des résultats. Etant donnée que ces mécanismes suivent le plus souvent la logique du bailleur de fond qui est majoritairement étranger, on peut supposer que celui-ci a un droit de regard qui influence le développement des projets TICE.

48. Les partenariats doivent s'inscrire dans une logique de pérennité d'où la question sur les obstacles à contourner pour qu'un programme/projet initié par telle ou telle aide puisse être soutenu ou poursuivi par une autre aide ou émarger au budget national.

49. Le premier obstacle à contourner est celui du déficit de coordination entre les partenaires ce qui exige une structure ou un mécanisme d'articulation entre les différents partenaires et l'harmonisation avec les programmes structurants du secteur éducatif national. Il existe deux structures de coordination des partenaires au niveau national, la Direction Générale du Plan et le Bureau d'Etudes et de Planification du Ministère de l'Education.

50. Un deuxième obstacle est la logique budgétaire existante, au Ministère de l'Education environ 90% du budget de fonctionnement est dédié aux salaires du personnel. Les infrastructures dominent le budget d'investissement. Néanmoins, un changement est en cours, avec l'introduction de la logique de cadre de dépenses à moyen terme (trois ans) et d'appui budgétaire directe fait par différents partenaires techniques et financiers (Banque Mondiale, Pays Bas, entre autres).

51. Un troisième obstacle est celui d'un déficit de la planification et de la négociation pour la poursuite du programme. Cela implique non seulement la sensibilisation des décideurs mais aussi la démonstration d'un besoin réel et de l'impact attendu avec la poursuite d'un programme donné en le rendant «souhaitable».

52. Un quatrième et dernier obstacle est celui d'une évaluation et actualisation des Plans Stratégiques de façon régulière et participée de façon à ce qu'ils incorporent de nouveaux programmes pertinents pour atteindre les objectifs éducatifs à moyen et long termes, tout en ayant un mécanisme de financement de moyen terme (Cadre de dépenses en Education à moyen Terme).

53. En somme, on ne peut pas affirmer qu'il existe une forme de partenariat meilleure qu'une autre mais on peut avancer les caractéristiques d'un bon partenariat : (i) être fondé sur un projet viable ; (ii) assurer l'adhésion des bénéficiaires du projet et (iii) être adapté aux besoins et à la réalité socio-culturelle et économique.

3.4 Suggestions pour la pérennisation et une intégration durable des projets et expérimentations TICE

54. Pour qu'il y ait une intégration durable des projets et des expérimentations des TICE il faudrait, en premier lieu, qu'ils aient connu du succès. En deuxième lieu, ils devront être en syntonie et intégrer de façon concrète et pertinente les objectifs stratégiques pour l'éducation à court, moyen et

long termes. En troisième lieu, il faudrait que ces projets mettent en œuvre des stratégies et des activités de pérennisation dès le début et pendant leur exécution. En quatrième et dernier lieu, la phase d'élargissement du champ d'action et de généralisation des activités doit compter d'une part, sur un partenariat diversifié tant au niveau national qu'au niveau international et d'autre part sur des mécanismes d'intégration institutionnelle et sociale ainsi que de coordination et supervision claires. Autrement dit, le rôle à jouer par les uns et les autres doit être clair ainsi que les opportunités de financement car les TICE exigent des investissements en infrastructures et en formation.

4. LE FINANCEMENT

55. Connaître le coût des TICE n'est pas une tâche facile car il n'existe pas d'études pour estimer la rentabilité et les projets/actions inclus dans le PESI (pilier 5 : *Qualifier pour innover*) ne sont pas budgétisés. Une approximation, bien que sous-estimée, pourra être faite à partir du budget prévisionnel du Plan Stratégique de l'Éducation (2003-13) :

- **Composante 3: Formation et Qualification des enseignants du primaire**

Objectif: Renforcer les compétences des enseignants

Actions 3.3: Formation continue et en cours d'emploi des enseignants pendant la durée du Plan et dans la modalité à distance;

Budget: 132.000 contes cap-verdiens¹⁰ (environ 1.197.116 euros).

- **Composante 2: Formation des agents éducatifs pour l'Éducation des jeunes et Adultes**

- **Objectifs:** Améliorer et augmenter l'offre éducative; renforcer les compétences des agents éducatifs

- **Actions 2.2 et 2.3:** Formation d'animateurs et de moniteurs (150) d'enseignement à distance pour les programmes d'éducation des jeunes et adultes.

- **Budget:** 28.000 contes cap-verdiens (environ 253.933 euros).

- **Composante 5: Éducation des jeunes et des adultes**

- **Objectifs :** renouveler les programmes de formation ; diffuser les cours et former les formateurs.

- **Action 5.3:** Programmes d'Enseignement à distance pour les jeunes et adultes adressés à 2000 personnes en moyenne par an.

- **Budget :** 194.000 contes cap-verdiens (environ 1.759.397 euros) pour l'ensemble de la durée du Plan.

- **Composante 2 : Formation et qualification des ressources humaines**

- **Objectifs :** Renforcer les compétences des professeurs et des gestionnaires

Action 2.2: formation continue et en cours d'emploi des professeurs en utilisant la modalité à distance ; création de 6 centres de ressources régionaux et intégrés.

- **Budget:** 33.000 contes cap-verdiens (environ 299.279 euros).

- **Action 2.4:** Formation de directeurs des écoles secondaires en utilisant la modalité à distance.

- **Budget** pour 2006-09: 3.200 contes cap-verdiens (environ 29.020 euros).

56. En synthèse, nous avons constaté que depuis la fin de la décennie 90, diverses initiatives d'introduction et d'appropriation des NTIC dans l'éducation ont eu lieu et la tendance est d'une prolifération de ces initiatives. Le Ministère de l'Éducation tout en ayant en perspective la nécessaire coordination et le besoin de donner une cohérence à l'ensemble des initiatives a créé en 2001, une Direction de la Radio et des Nouvelles Technologies et il envisage la définition d'un plan national de formation à distance. Cependant, cette Direction fonctionne essentiellement et jusqu'à présent en tant qu'une Radio Éducative Nationale.

¹⁰ Un conte cap-verdien équivaut à 1.000 escudos cap-verdiens et 1 euro équivaut à 110,265 escudos cap-verdiens.

Si l'éducation à distance semble incontournable de par la réalité insulaire du pays il existe des défis importants à relever : donner une cohérence d'ensemble aux initiatives TICE, développer des initiatives transnationales impliquant échanges, mutualisations ou travail collaboratif inter-pays (il n'en existe aucun) et assurer un transfert des dispositifs pertinents en matière de TICE (un bon exemple est le transfert de la méthodologie de la Radio Ecça des Canaries à la Direction d'Alphabétisation et à la Radio Educative).

III. FORMATION A DISTANCE

1. Les acteurs et les actions

57. L'enseignement à distance et l'apprentissage libre (EDAL) entrent petit à petit dans le système éducatif national. Les premières initiatives consistantes ont eu lieu dans le cadre de la campagne d'alphabétisation et de la formation des alphabétiseurs (via la radio), dans la décennie 80 et dans le cadre de la Réforme Educative de la décennie 90, démarrée en 1992, plus précisément du Projet de Rénovation de l'Enseignement de Base (financement Banque Mondiale) qui a formé un bon nombre de Maîtres (méthodologie traditionnelle ayant comme support le document imprimé).

58. La formation des formateurs en EDAL pour les programmes de formation professionnelle à distance pour les jeunes et les adultes développés par la Direction Générale d'Alphabétisation et Education d'Adultes sont opérationnelles et ont pris de l'ampleur depuis environ quatre ans, avec le soutien de la Radio ECCA (Canaries).

59. Des expériences plus récentes (depuis deux ans) ayant comme support les NTIC (Internet) visent la formation de formateurs pour un projet spécifique (Renforcement de l'Enseignement Secondaire, financement BADEA et OPEP) de formation de professeurs de l'enseignement secondaire qui n'ont pas la base pédagogique et de cadres qualifiés en *Multimédia en Education* (financé par la Fondation Calouste Gulbenkian et avec assistance technique de l'Université de Aveiro, Portugal).

60. Il est encore tôt pour montrer les conséquences de « l'importation » de formations ou de contenus de formation sur les acteurs de l'enseignement supérieur car les expériences sont récentes surtout dans l'enseignement public (voir étude de cas) et elles n'ont pas été évaluées.

61. Outre les expériences indiquées, on constate et on l'a déjà mentionné que la formation initiale des enseignants de tous les niveaux intègre une dimension TICE (informatique). Les institutions d'enseignement supérieur qui s'occupent de la formation des enseignants permettent aux étudiants l'accès à l'Internet dans la mesure où elles y sont connectées à travers RDIS. (Rapport sur l'Etat des TIC au Cap Vert, 2004, p. 26 et suivantes). Cependant, ces institutions ne sont pas, à l'exception de l'Université Jean Piaget, connectées à des réseaux de recherche universitaire ni à des bibliothèques virtuelles.

62. Selon le rapport sur l'Etat des TIC au Cap Vert (2004) dans l'enseignement supérieur, 53% des ressources sont utilisées dans le processus d'enseignement et apprentissage, 13% avec le courrier électronique Internet, 11% en recherches et 20% avec la production de travaux académiques. Le temps, en dehors de l'enseignement, d'utilisation des moyens informatiques disponibles par les étudiants est de 3h en moyenne par semaine. Les professeurs ont une utilisation moyenne de 6h par semaine.

2. Les technologies utilisées

63. La mise en ligne des cours est une pratique inexistante dans l'enseignement supérieur public mais non pas dans le privé. En effet, à l'Université Jean Piaget, la mise en ligne des cours est encouragés depuis 2002/03 (131 cours en 2005/06 contre 8 en 2002/03) soit par la politique adoptée soit par les règlements.

64. La formation en ligne organisée par le Cap Vert est encore très embryonnaire (voir études de cas) mais il existe un bon nombre (non encore quantifié) de personnes qui suivent des cours en lignes d'institutions diverses, éparpillées dans le monde et dans des domaines variés.

65. S'il est vrai que l'utilisation de l'Internet gagne du terrain la Radio reste la technologie la plus répandue soit dans l'enseignement de base soit dans l'alphabétisation et la formation professionnelle. La perspective c'est le mariage de la radio avec les NTIC notamment, dans la formation des enseignants.

66. La TV est la technologie la moins utilisée il n'existe que des expériences ponctuelles de formation dans le domaine des langues (portugais, français et anglais).

CONCLUSIONS

L'intérêt pour les TICE n'a cessé d'augmenter pendant les dix dernières années. Il va de pair avec l'introduction des NTIC au Cap Vert surtout avec l'avènement de l'Internet.

Les politiques initialement restreintes aux questions d'infrastructures et de formation continue des enseignants deviennent, avec le PESI (2005-15), plus larges et intègrent les dimensions administrative et d'utilisation en salle de classes.

Cependant, d'une façon générale, les conditions pour la mise en œuvre de programmes d'enseignement/formation à distance, surtout lorsqu'il s'agit d'avoir le support sur les NTIC ne sont pas encore créées. Les principaux défis à relever sont non seulement de la connectivité mais aussi d'un changement culturel dans la façon d'organiser l'enseignement, la gestion, de travailler et la mise en place d'environnement de travail collaboratif. Enfin, il s'agit de créer des ponts entre les différentes îles et avec la diaspora cap-verdienne, d'où le projet d'une Université du Cap Vert en réseau.

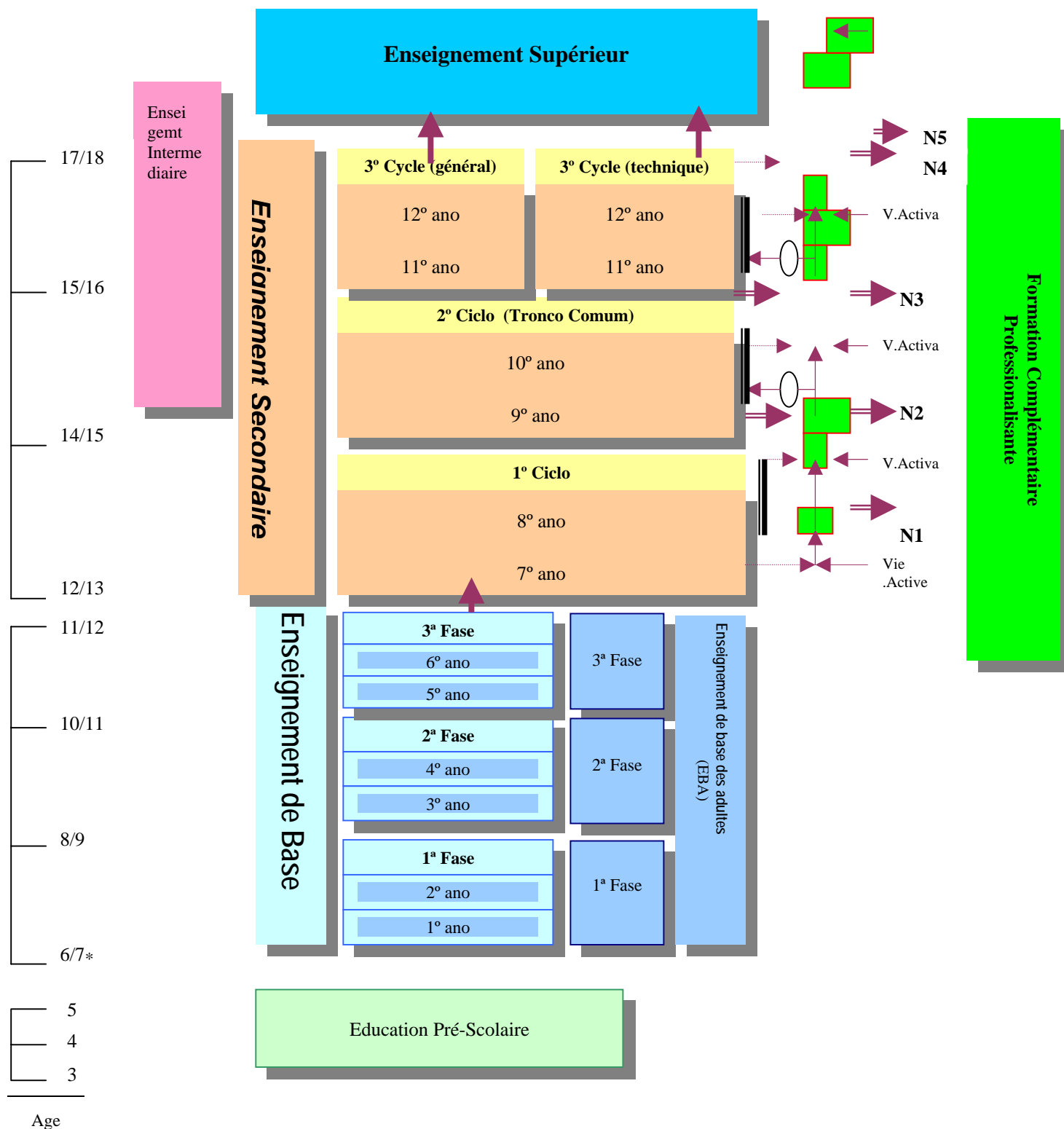
Deux suggestions nous semblent essentielles:

- élaboration et mise en œuvre d'un plan opérationnel de dynamisation et d'appropriation des TICE dans le système éducatif en vue du développement d'une Société d'Information et de la Connaissance au Cap Vert en tant que ressource stratégique pour le développement du pays.
- Définition et mis en œuvre, à court terme, des aspects incitatifs à l'appropriation des TICE afin de contribuer à la concrétisation de l'objectif de politique le plus cher, une l'éducation de qualité accrue, pour tous.

Praia, le 15 Novembre 2006.

Annexe

Structure du Système Educatif du Cap Vert



Source: GEP-SIGE/PROMEUF-Ministère de l'Education

Les deux tableaux ont été retirés du Rapport de Développement 2004